

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 04 JAN 2011

0081

N° CEQEBG/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SN

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT EN QUALITE
D'EXPORTATEUR DE BOIS EN GRUMES

Le Ministre des Forêts et de la Faune soussigné, certifie que la société dénommée **WJMA S.A** BP : 1616 Douala - Cameroun est enregistrée au Ministère des Forêts et de la Faune (Direction des Forêts) à Yaoundé sous le N°18/DF/SN/2011 en qualité d'exportateur de bois en grumes (essences de promotion).

Le présent Certificat n'autorise pas l'exportation des essences interdites à l'exportation sous forme de grumes.

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2011 et est suspensif si l'intéressée ne s'est pas conformée à la réglementation forestière en vigueur.

AMPLIATIONS :

- DIR.FORETS
- DIR.DOUANES
- DR/LITTORAL/SUD/SUD-OUEST
- PCFC/DLA.PORT/LIMBE/KRIBI/CAMPO
- INTERESSEE
- CHRONO



NGOLLE NGOLLE Elvis